

La France face au génocide des Arméniens du milieu du XIXe siècle à nos jours

Type de contenu : Texte

Type de médiation : sans médiation

Type de support : Volume

Titre(s) : La France face au génocide des Arméniens du milieu du XIXe siècle à nos jours : une nation impériale et le devoir d'humanité / Vincent Duclert

Auteur(s) : Duclert, Vincent (1961-....)

Publication : Paris : Fayard, DL2015

Description matérielle : 1 vol. (435 p.) : couv. ill., carte ; 24 cm

ISBN : 978-2-213-68224-2

EAN : 9782213682242

Titre de couverture : [La France face au génocide des Arméniens.]

Autre variante du titre : [La France face au génocide des Arméniens du milieu du 19e siècle à nos jours.]
[La France face au génocide des Arméniens du milieu du dix-neuvième siècle à nos jours.]

Classification décimale Dewey : 956.620 154

Note sur les bibliographies et les index : Notes bibliogr. Index

Résumé ou extrait : En 1915, un événement – l’extermination des Arméniens ottomans – fait basculer le monde dans l’ère des tyrannies et des crimes de masse. Le traité de Lausanne signé avec la Turquie, huit ans plus tard, scelle la disparition de l’Arménie plurimillénaire, à l’exception de la Petite République des régions russes, soumise à la terreur stalinienne. Parmi les Alliés, la France porte une lourde responsabilité dans le premier génocide du XXe siècle et l’abandon des survivants. Critiques d’une telle politique impériale, des savants, des écrivains, des intellectuels, des parlementaires et diplomates français, des hommes de foi, rejoints par leurs homologues belges et suisses, choisissent de défendre un devoir d’humanité. Dès la fin du XIXe siècle, ils s’engagent contre l’injustice des grands massacres qui se répètent dans l’Empire ottoman. À la suite de Séverine, Jaurès ou Anatole France, une majorité de dreyfusards se mobilisent. La solidarité devient une cause morale et politique majeure, débouchant sur la formation d’un large « parti arménophile ». Dans cette étude passionnante, Vincent Duclert révèle l’histoire française de ce génocide tombé dans l’oubli. Il faudra attendre le 29 janvier 2001 pour que le Parlement, retrouvant la mémoire de ses engagements pour les Arméniens, adopte une loi de reconnaissance, tandis qu’intellectuels et historiens réinvestissent le champ de la connaissance du premier

génocide.

Sujet - Nom commun : Question arménienne

Génocide arménien (1915-1923)

Opinion publique -- France -- 1800-....

Relations internationales -- 19e siècle

Relations internationales -- 20e siècle

Relations internationales -- 1990-2020